



Les pratiques des collectivités territoriales en matière d'accueil et de soutien au développement des ETI

**Etude réalisée pour la Délégation
sénatoriale aux entreprises**



Contact Ifop :
Frédéric DABI
Directeur général adjoint de l'Ifop
TEL : 01 72 34 94 26
frederic.dabi@ifop.com

17 septembre 2015

Contact Sénat :
Aude BORNENS
Délégation aux entreprises du Sénat
TEL : 01 42 34 20 47
a.bornens@senat.fr

Méthodologie	3
A. Les déterminants de l'implantation territoriale des ETI	6
Les déterminants de l'implantation territoriale des ETI	7
B. L'information et les besoins d'accompagnement en matière d'aides publiques dans les territoires	9
Le sentiment d'information global en matière d'aides publiques dans les territoires	10
Le sentiment d'information détaillé en matière d'aides publiques dans les territoires	12
Les traits d'image associés aux aides publiques dans les territoires	14
La perception de la pertinence des aides publiques proposées par différents acteurs	17
C. Le recours des ETI aux aides publiques	19
Récapitulatif : la proportion totale d'entreprises ayant déjà eu recours à des aides publiques	20
Le recours aux aides offertes aux ETI dans les territoires	25
Les raisons du non-recours aux aides des collectivités territoriales	27
D. Focus auprès des ETI ayant reçu une aide d'une collectivité territoriale	28
La nature des aides des collectivités territoriales reçues par les ETI	29
Le bénéfice et l'utilité des aides des collectivités territoriales dans différents domaines	31
La satisfaction globale à l'égard des aides publiques territoriales	32
La satisfaction détaillée à l'égard des aides publiques territoriales	34
L'impact global des aides publiques territoriales sur le développement de l'entreprise bénéficiaire	35
L'impact détaillé des aides publiques territoriales sur le développement de l'entreprise bénéficiaire	37
E. Les regards et attentes à l'égard des collectivités territoriales pour le développement local des ETI	38
Les attentes des ETI sur la manière dont les collectivités soutiennent le développement des entreprises sur leur territoire	39
Conclusions	38

Véritables relais de croissance et d'innovation, les Entreprises de Taille Intermédiaire ou ETI appellent à des politiques de développement spécifiques, notamment de la part de la sphère publique.

A ce titre, des aides dédiées à ces structures ont été mises en place au cours des dernières années, notamment depuis 2012 lors de la création de BpiFrance, dotée d'un fond spécifique pour les ETI. Les collectivités locales sont également parties prenantes de la croissance de ces entreprises, et se doivent de proposer des moyens pour soutenir leurs projets, qu'ils concernent la mise en réseau avec les acteurs locaux, les aides financières et matérielles, ou encore les services d'accompagnement, notamment en termes de veille et de conseil.

Dans ce cadre, la Délégation aux entreprises du Sénat a souhaité réaliser une enquête auprès des dirigeants d'Entreprises de Taille Intermédiaire afin de **déterminer leurs niveaux de connaissance et de recours aux aides publiques** d'une part, et de **mesurer l'adéquation de ces aides aux besoins rencontrés** d'autre part, afin d'émettre des recommandations.

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **401 dirigeants d'entreprises**, représentatif des entreprises de taille intermédiaire.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille salariale, secteur d'activité, chiffre d'affaires) après stratification par région.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par téléphone du **15 juin au 6 juillet 2015**.

Rappel : les entreprises de taille intermédiaire se définissent comme celles qui emploient **moins de 5000 salariés** et dont **le chiffre d'affaires est compris entre 50 millions et 1,5 milliards d'euros**.

Les ETI représentent près de 24% de l'emploi salarié, 28% du chiffre d'affaires et 23% de la valeur ajoutée produite par les entreprises françaises.

Echantillon



Lors de la phase qualitative de l'étude **17 dirigeants d'ETI** (DG ou DAF) ont été interviewés.

- 12 ETI ayant bénéficié d'une aide publique
- 5 ETI n'ayant pas reçu d'aide

Méthodologie

Les dirigeants d'ETI sollicités étaient identifiés lors de la phase quantitative de l'étude (une question spécifique sur la possibilité de les interroger de façon plus approfondie sur le sujet leur était posée en fin de questionnaire).

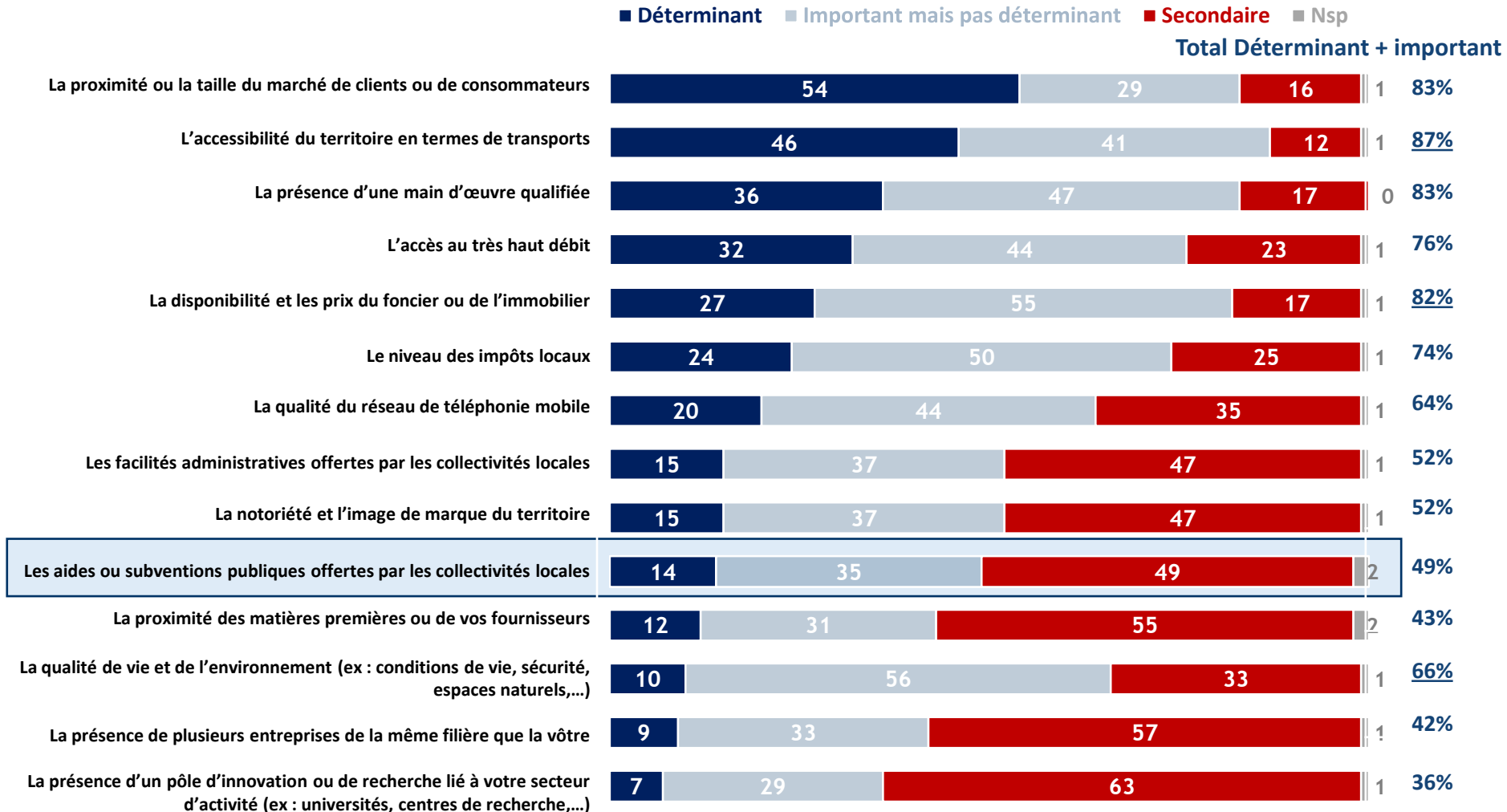
Mode de recueil



Les entretiens semi-directifs ont été réalisées par téléphone du **29 juin au 20 juillet 2015**.

A | Les déterminants de l'implantation territoriale des ETI

QUESTION : Pour chacun des critères suivants, pouvez-vous m'indiquer si c'est un critère déterminant, important mais pas déterminant ou secondaire dans le choix de l'implantation d'une entreprise comme la vôtre ?





- **Le soutien des collectivités locales**, qu'il soit financier ou d'une autre nature, est **présenté comme « accessoire »** dans le choix de l'ancrage géographique, car incertain et correspondant à des timings différents de ceux de la prise de décision en entreprise : des délais trop longs, une difficulté d'anticipation de l'aboutissement de la demande.
- Si pour des raisons économiques, l'entreprise se refuse à être assujettie aux délais de l'administration jugés longs ou aux aides qui varient au gré des élections, **l'aide de la collectivité, obtenue a posteriori, est perçue comme une variable d'ajustement, voire un « effet d'aubaine », plutôt que comme un critère de choix.**

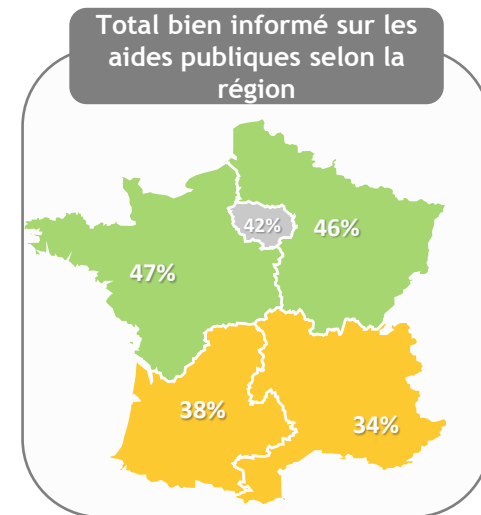
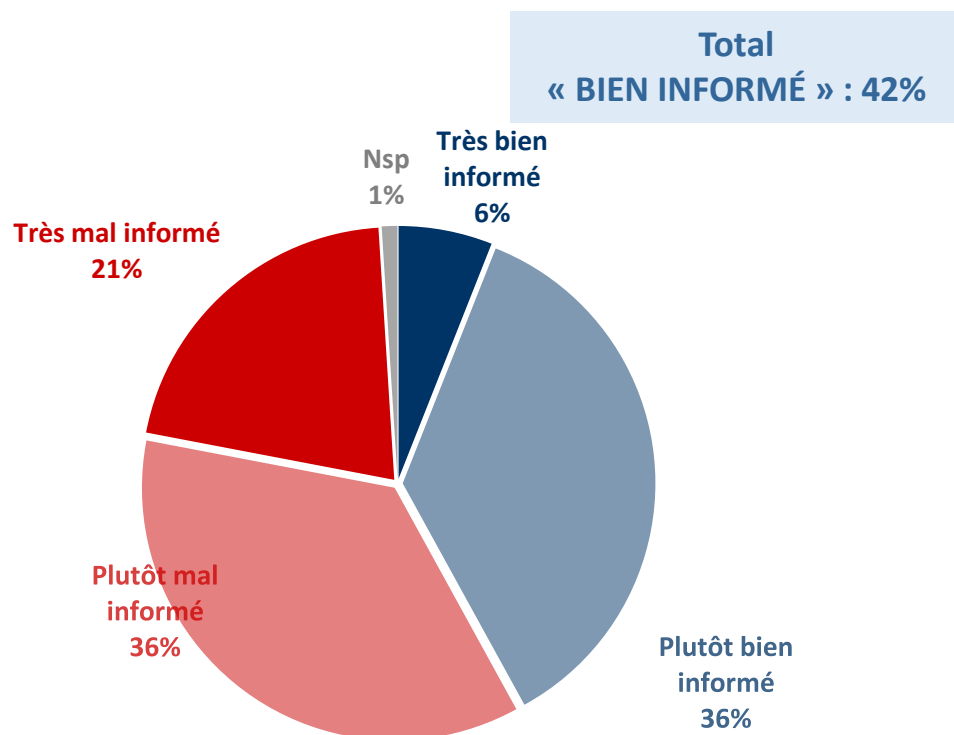
« Notre caractéristique c'est qu'on a appris à se passer des aides et subventions parce qu'elles s'envolent au gré du vent. On calcule un ratio qui n'est pas dépendant de ça. Là on vient de décider une implantation dans l'est de Montpellier et bien on a attendu 5 ans pour ça. Pour avoir le bon emplacement. On ne se pose pas la question d'avoir une aide parce qu'on ne serait plus vivant si on fonctionnait comme ça » (DAF, Industrie, 520 salariés, autre aide)

« Ce serait bien que le législateur comprenne qu'une entreprise ne cherche pas toujours des aides ou du financement. Quand on cherche à s'installer, on regarde beaucoup de choses et on n'est pas à l'affut d'une subvention » (DAF, Communication, 400 salariés, pas d'aide)

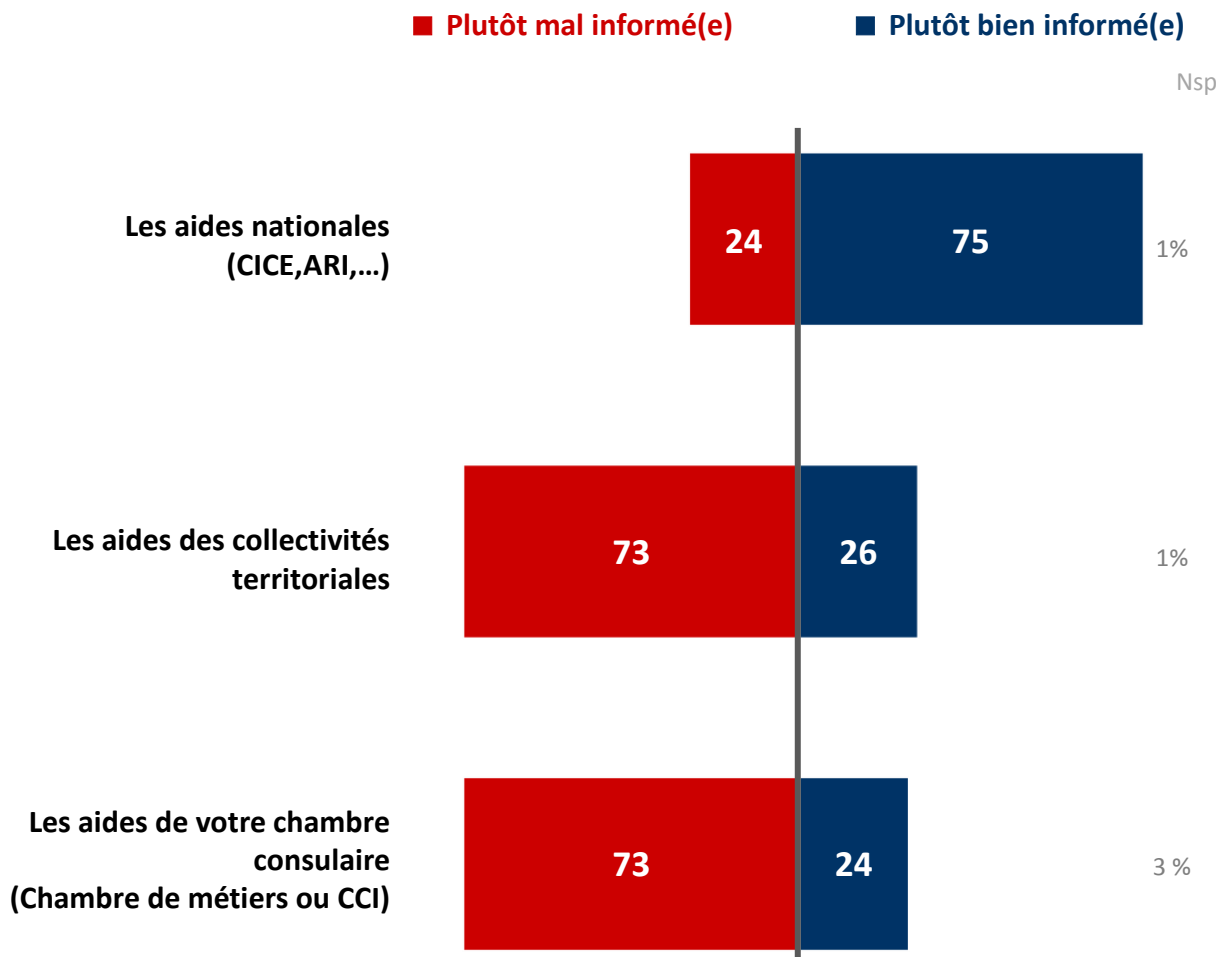
B

**L'information et les besoins
d'accompagnement en
matière d'aides publiques
dans les territoires**

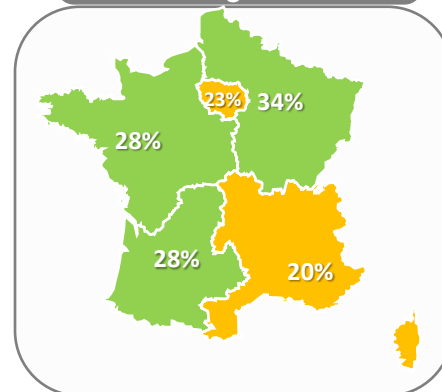
QUESTION : Globalement, vous sentez-vous bien ou mal informé(e) sur les aides publiques offertes aux ETI dans les territoires ?



QUESTION : Plus précisément, à propos des différentes aides publiques aux ETI, vous sentez-vous plutôt bien ou mal informé(e) sur... ?



Bien informé sur les aides des collectivités selon la région

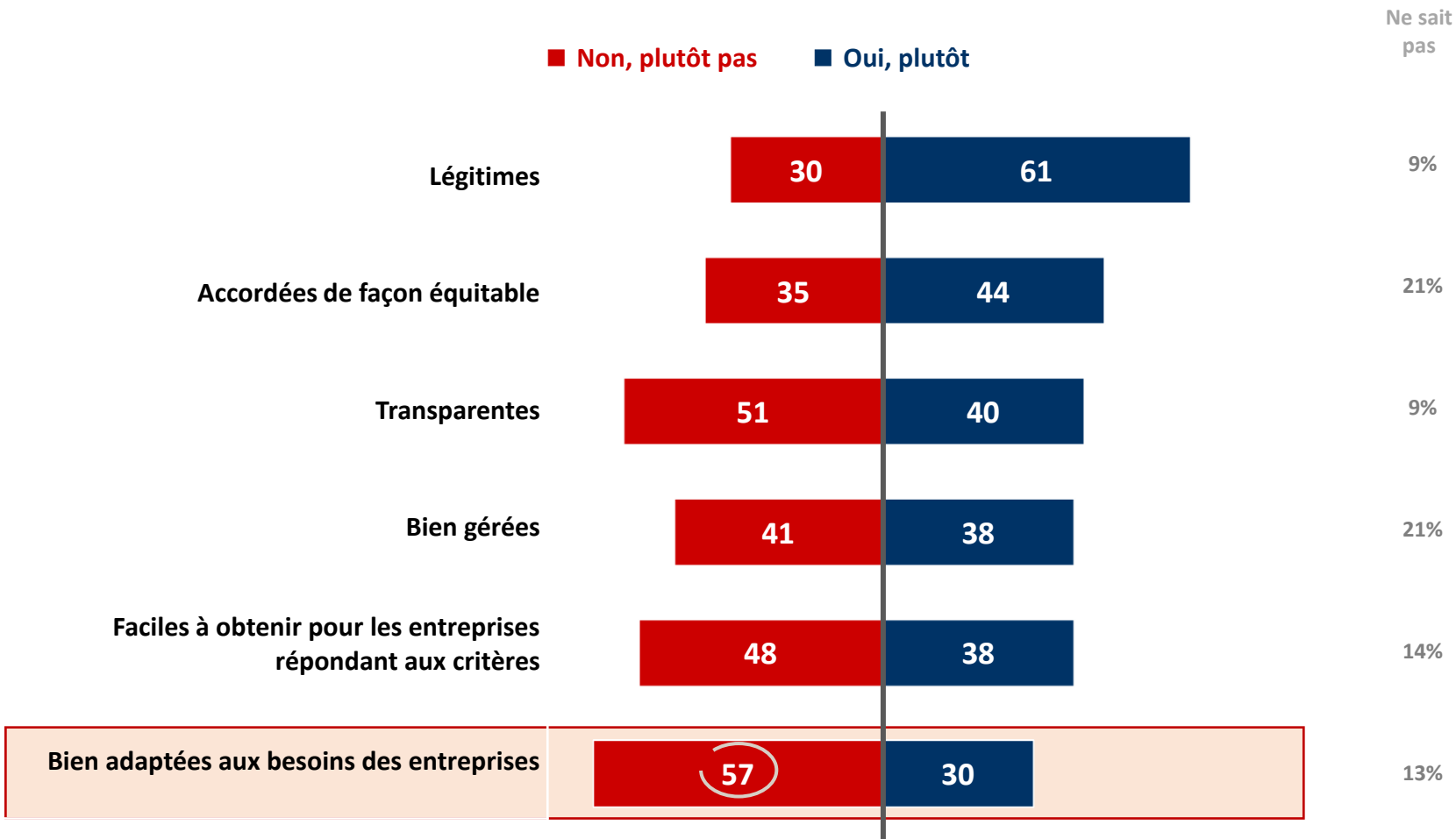


+ Ecart significativement supérieur à la moyenne
- Ecart significativement inférieur à la moyenne

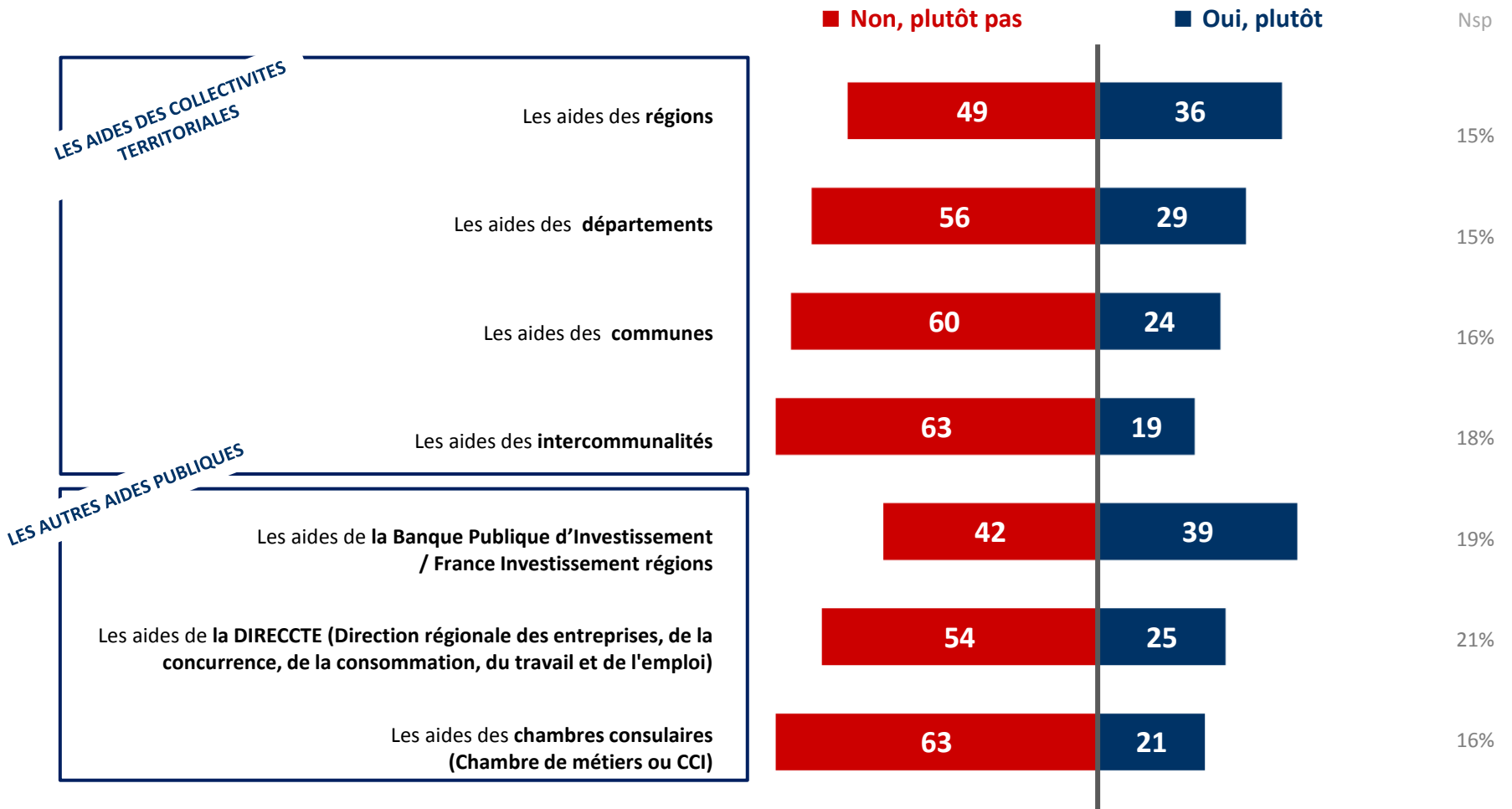


La CCI bénéficie toutefois d'une bonne image auprès des dirigeants interrogés lors de la phase qualitative, notamment sur l'accompagnement proposé dans le cadre de projets d'exportation (conseil, formation, mise en relation) et sur la **proactivité** de la structure.

QUESTION : Et d'une manière générale, les aides publiques offertes aux ETI dans les territoires vous paraissent-elles... ?



QUESTION : Diriez-vous que les aides publiques proposées par chacun des acteurs locaux suivants sont bien adaptées aux besoins des ETI ?



Si les ETI identifiées comme « prometteuses » par la BPI semblent très satisfaites de l'aide apportée par cette structure, les autres sont plus critiques : une sphère d'intervention limitée au territoire national et pas assez ciblée en direction des ETI.



On observe une forme de mise à distance, de la part des ETI, de la pertinence de l'échelon local pour appréhender les difficultés principales des entreprises. Les ETI se décrivent plus en attente de simplification que de subventions. Elles réclament principalement des allègements de charges et des assouplissements juridiques sur lesquels les collectivités territoriales n'ont pas compétence. Perçues comme affaiblies dans leurs capacités économiques, les **collectivités locales sont aussi considérées comme le relais de la politique nationale, à laquelle est reproché un manque de finesse et de stratégie économique**. Ainsi, les dirigeants d'ETI interrogés ont le sentiment de ne pas être la cible prioritaire des aides potentielles apportées par les collectivités locales, comme ils ont le sentiment de ne pas être la priorité des politiques nationales.

- Des entreprises de secteurs industriels en difficulté (automobile notamment) estimant que l'industrie française n'est pas assez protégée et défendue.
- Des entreprises de secteurs industriels innovants estimant au contraire que c'est l'industrie « en déclin » qui bénéficie d'aides prioritaires.
- Des entreprises historiques ayant le sentiment que ce sont les jeunes entreprises qui sont favorisées aujourd'hui.
- Des secteurs comme la chimie ou la grande distribution souffrant d'un problème d'image et d'une forme d'hypocrisie de la part des autorités françaises : un refus d'assumer le soutien porté à des domaines porteurs économiquement mais ayant mauvaise réputation auprès des citoyens.

« Ce serait bien d'aider aussi les entreprises existantes à survivre plutôt que de tout miser sur le fait d'en faire venir de nouvelles » (DAF, Communication, 400 salariés, pas d'aide)

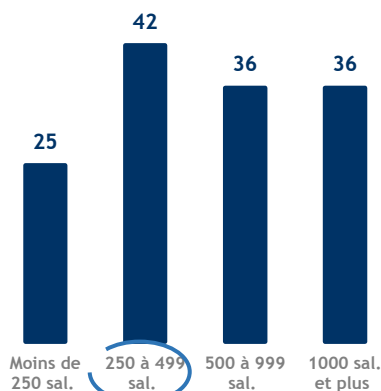


Zoom sur le profil des dirigeants d'entreprises jugeant les aides « des Régions » bien adaptées aux besoins des ETI

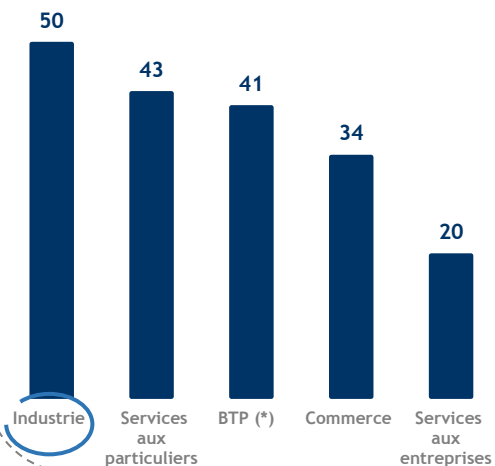
Note de lecture : 50% des dirigeants d'entreprises de l'industrie jugent les aides « des Régions » bien adaptées aux besoins des ETI

Moyenne ensemble des ETI : 36%

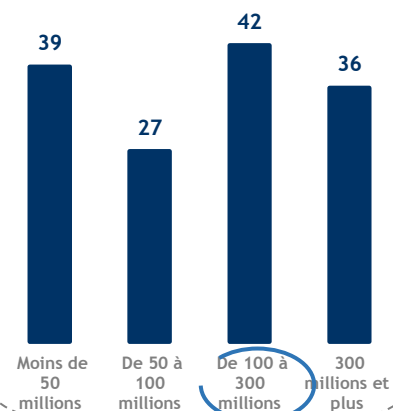
Taille salariale



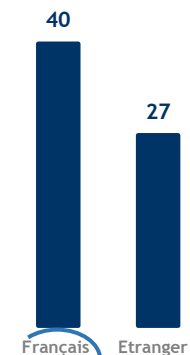
Secteur d'activité



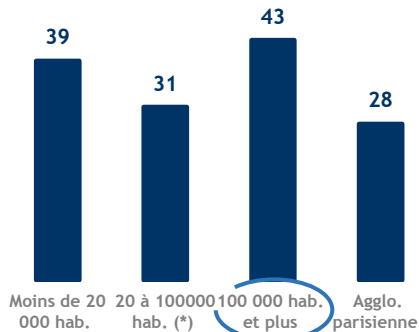
Chiffre d'affaires



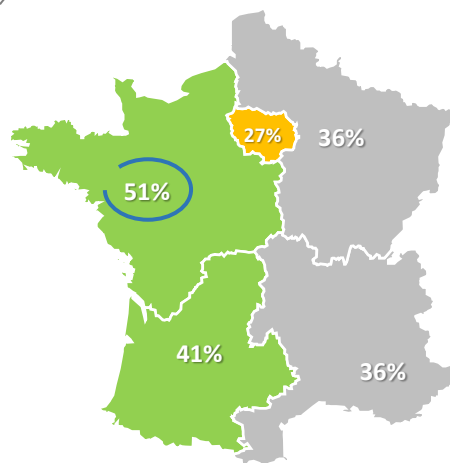
Contrôle



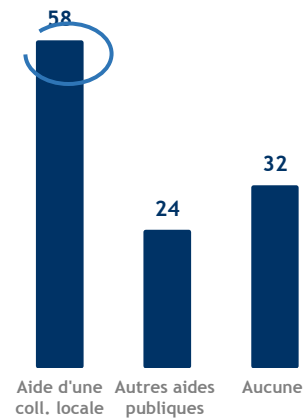
Taille d'agglomération



Région de résidence



Recours à une aide



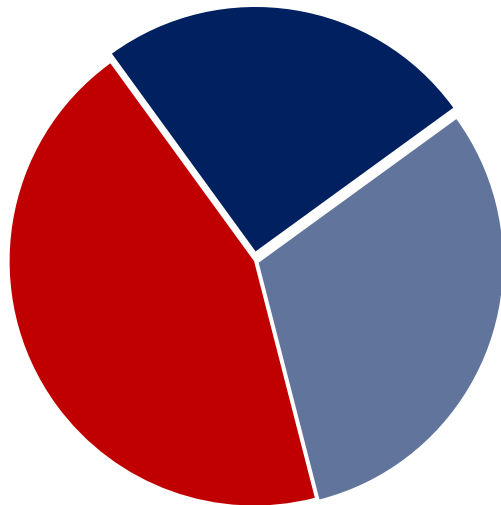
Fonction



C | Le recours des ETI à des aides publiques

QUESTION : Au cours des trois dernières années, avez-vous eu recours aux aides offertes aux ETI dans les territoires, qu'elles soient financières ou non ?

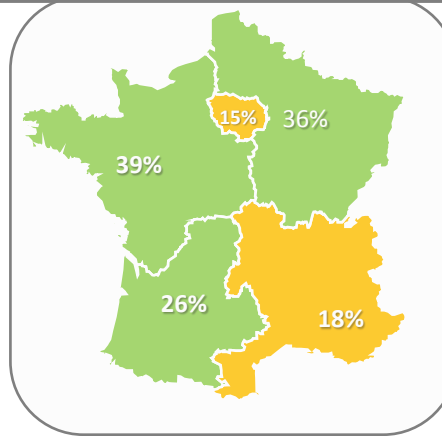
A eu recours à des aides des collectivités territoriales (et le cas échéant à d'autres aides publiques) : 25%



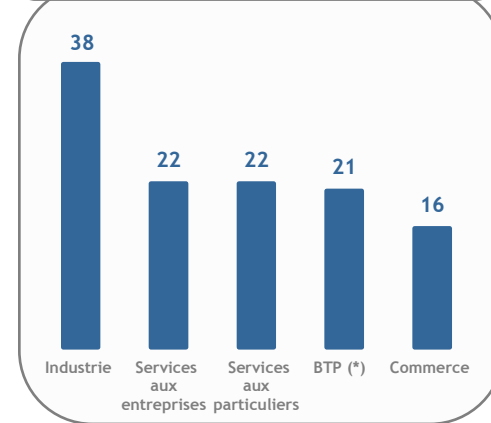
DIRIGEANTS N'AYANT PAS EU RECOURS À DES AIDES PUBLIQUES : 44%

A eu recours exclusivement à d'autres aides publiques : 31%

Recours à des aides des collectivités par région

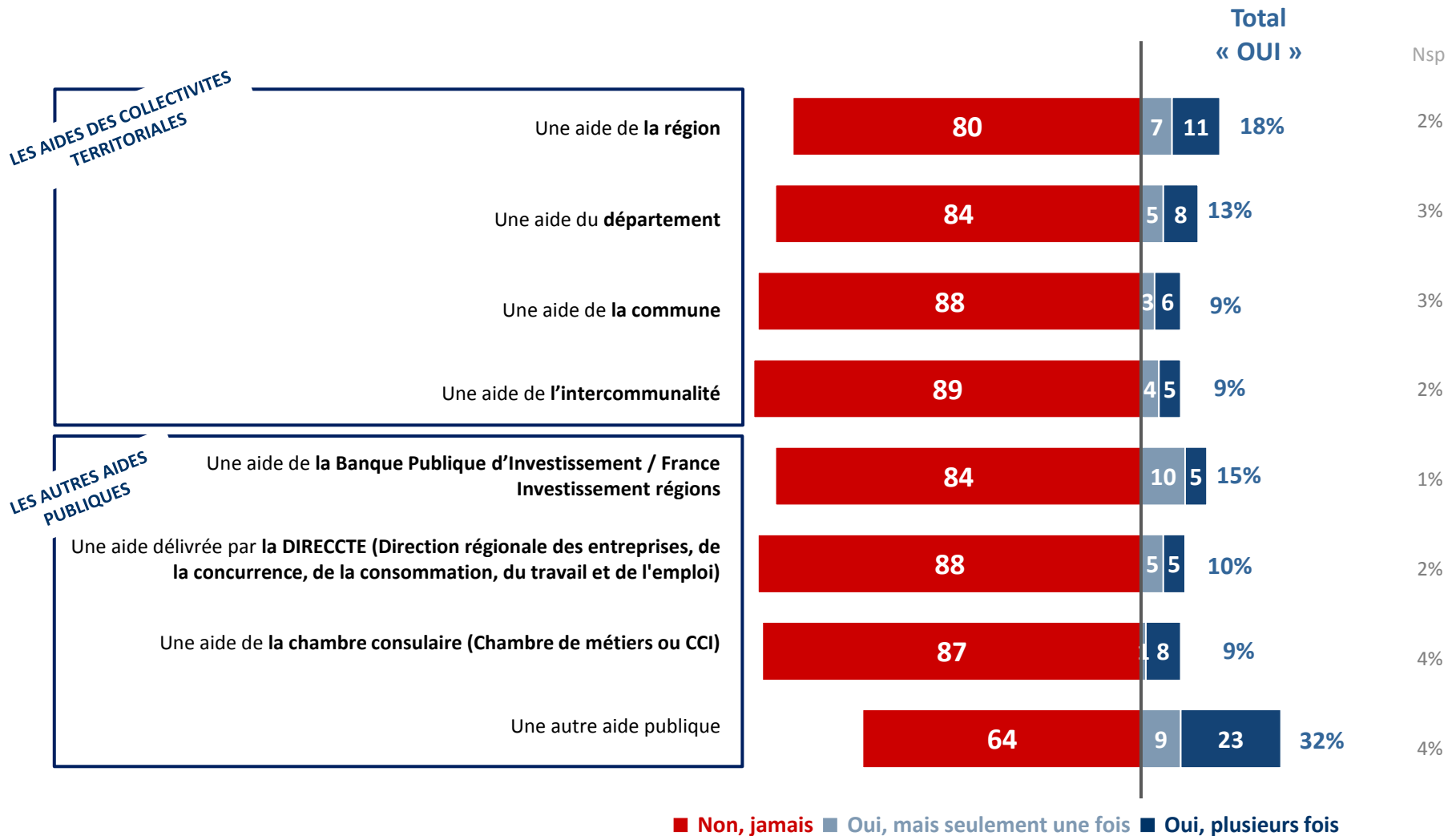


Recours à des aides des collectivités par secteur



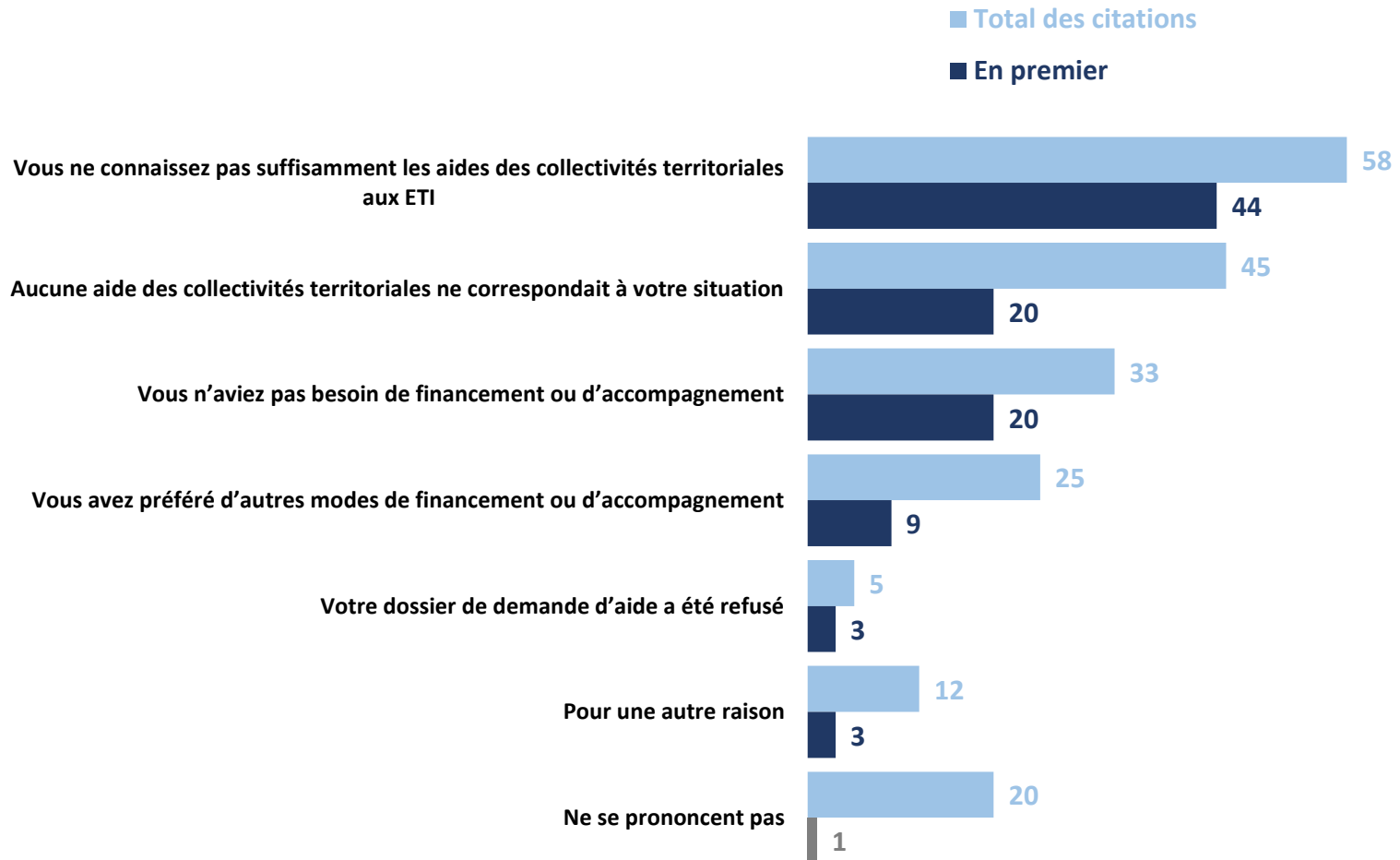
Total « DIRIGEANTS AYANT EU RECOURS À DES AIDES PUBLIQUES » : 56%

QUESTION : Au cours des trois dernières années, avez-vous eu recours aux aides offertes aux ETI dans les territoires, qu'elles soient financières ou non ?



QUESTION : Pour quelle(s) raison(s) principale(s) n'avez-vous pas eu recours à une aide des collectivités territoriales au cours des trois dernières années ? En premier ? En second ?

Base : dirigeants n'ayant eu recours à aucune aide d'une collectivité territoriale, soit 75% de l'échantillon.



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses



Les dirigeants d'ETI peuvent estimer que **les aides** proposées par les collectivités territoriales **ne sont pas suffisamment adaptées à leurs besoins** :

- Des aides perçues ou imaginées comme **trop ancrées dans le court terme** par exemple ;
- Des aides **principalement orientées sur l'investissement** et non le coût de la main d'œuvre ;
- Des aides **insuffisamment axées sur l'international**

« Par rapport aux autres ETI, on est très axé sur l'export et l'international et donc on a des particularités propres à notre activité qui font que leur aide ne peut être ponctuelle et adaptée que sur des sujets plutôt locaux. Dès qu'on va être sur un contexte international, ça va devenir plus compliqué. » (DAF, Industrie, 300 salariés, aides)

« Dans un certain nombre de pays, il va y avoir énormément d'aides pour abaisser le coût du travail ou de la main d'œuvre et je pense qu'en France on est plutôt orienté sur l'investissement. Je pense que c'est un peu déséquilibré et l'histoire industrielle de mon groupe, malheureusement, est une histoire de désindustrialisation en France et je le regrette. » (DAF, établissement financier adossé à l'industrie, 200 salariés, pas d'aide)

Certains dirigeants peuvent refuser, par principe, une aide extérieure qui s'apparenterait à un aveu de faiblesse ou de difficulté.

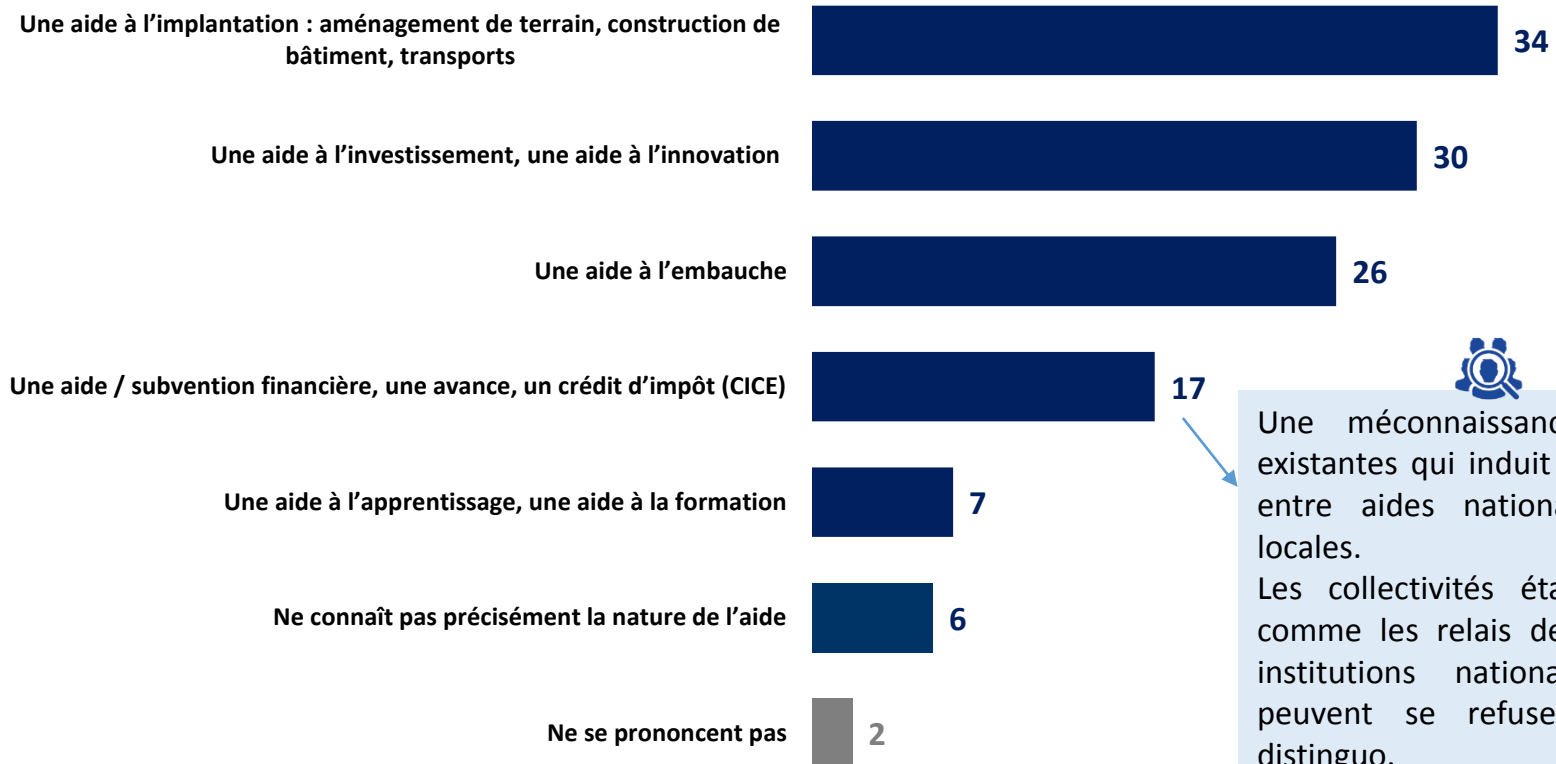
D | Focus auprès des ETI ayant reçu une aide d'une collectivité territoriale

QUESTION : Vous dites avoir reçu au moins une aide d'une collectivité territoriale (commune, intercommunalité, département, région). Pouvez-vous préciser la nature de cette ou de ces aide(s) ?

Base : dirigeants ayant eu recours à au moins une aide des collectivités territoriales, soit 25% de l'échantillon.

Dirigeants d'entreprises
ayant eu recours à au
moins une aide des
collectivités

(Plusieurs réponses possibles)

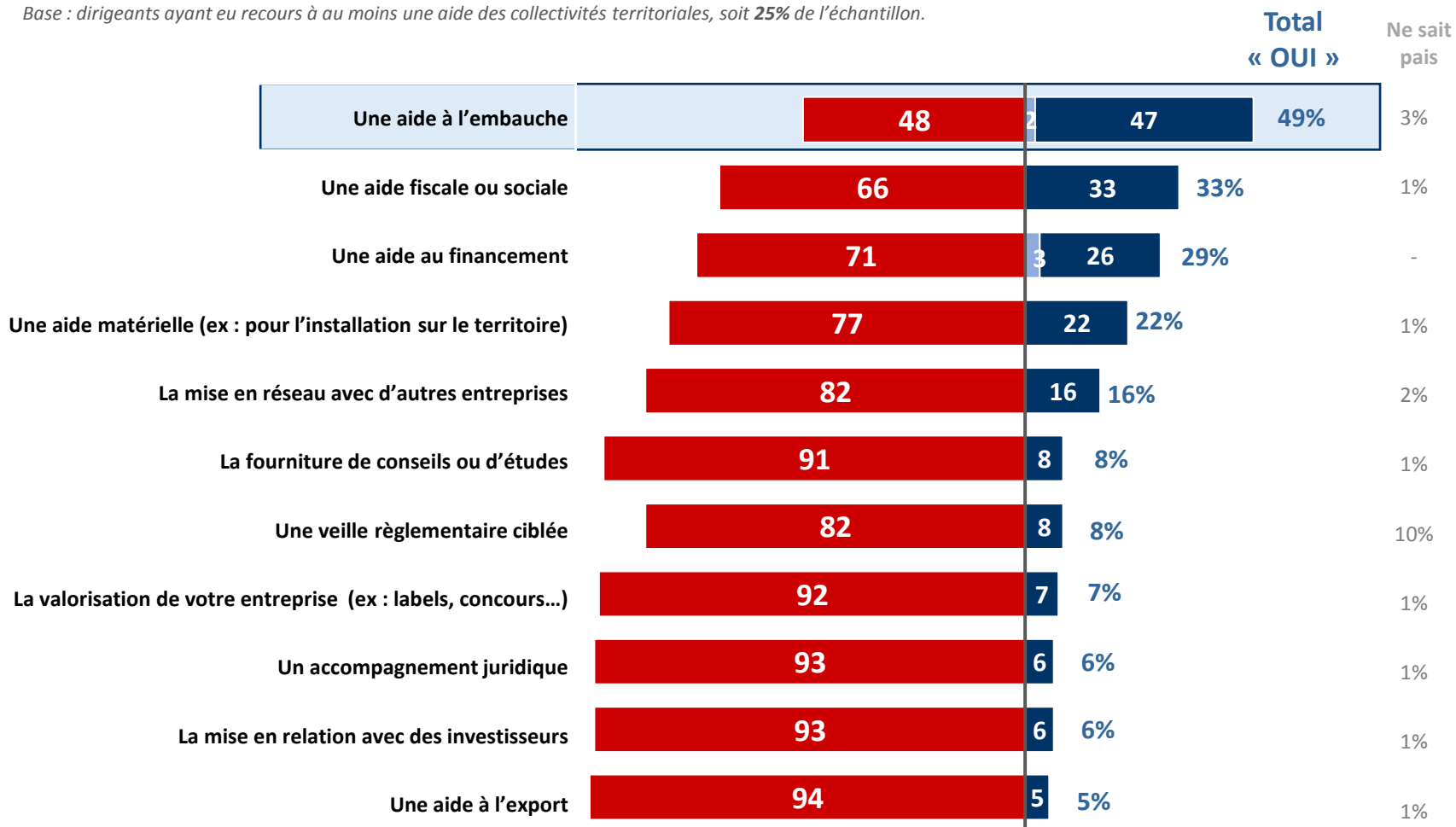


Une méconnaissance des aides existantes qui induit une confusion entre aides nationales et aides locales.

Les collectivités étant identifiées comme les relais de l'Etat et des institutions nationales, les ETI peuvent se refuser à faire le distinguo.

QUESTION : Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle bénéficié de l'aide d'une collectivité territoriale dans chacun des domaines suivants ? Et si elle en a bénéficié, diriez-vous que ce type d'aide a été utile ou non à votre entreprise ?

Base : dirigeants ayant eu recours à au moins une aide des collectivités territoriales, soit 25% de l'échantillon.



■ Non, elle n'en a pas bénéficié ■ Oui, mais ce type d'aide ne lui a pas vraiment été utile ■ Oui, et ce type d'aide lui a été plutôt utile

QUESTION : Concernant les aides délivrées par les collectivités territoriales à votre entreprise au cours des trois dernières années, êtes-vous globalement... ?

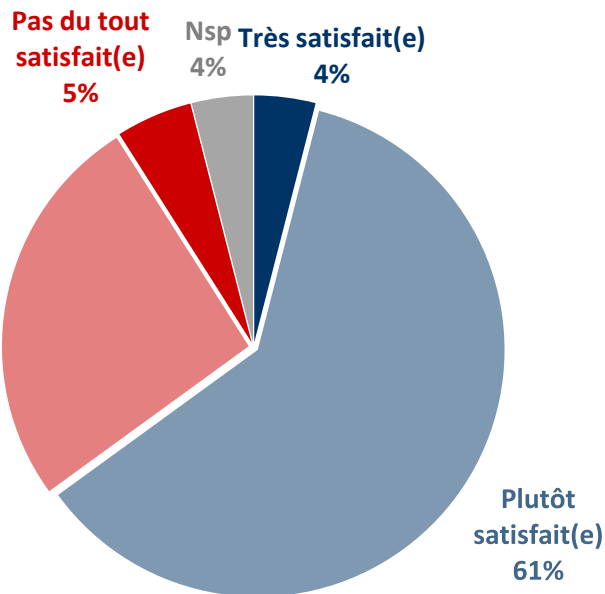
Base : dirigeants ayant eu recours à au moins une aide des collectivités territoriales, soit 25% de l'échantillon.

Dirigeants d'entreprises
ayant eu recours à au
moins une aide des
collectivités

TOTAL
« SATISFAIT(E) »
65%

TOTAL
« PAS SATISFAIT(E) »
31%

**Plutôt pas
satisfait(e)**
26%



« Une collectivité ne sait pas ce qu'est une entreprise. Ils sont déphasés. Et plus on est gros, plus on est dans des mondes parallèles » (DAF, Industrie, 520 salariés, autre aide)



Des aides particulièrement satisfaisantes dans le cadre de projets ayant des répercussions positives pour l'ETI comme pour le territoire concerné (projets de construction de sites industriels innovants et créateurs d'emplois par exemple), donc quand la collectivité y trouve un intérêt en termes d'image. La facilitation des démarches administratives et les moyens mis à disposition tant humains que financiers ont été particulièrement appréciés des ETI.

« Au niveau politique on a été très bien accompagnés par le député et le sénateur : c'était un projet phare pour la région. Le président de région a même été moteur dans le projet. » (DAF, Industrie, 250 salariés, aide collectivité locale)

QUESTION : Plus précisément, avez- vous été satisfait(e) ou non par... ?

Base : dirigeants ayant eu recours à au moins une aide des collectivités territoriales, soit 25% de l'échantillon.

Dirigeants d'entreprises ayant eu recours à au moins une aide des collectivités

■ Pas satisfait(e) ■ Satisfait(e)

Nsp

L'ampleur de la ou des aide(s) accordée(s)

48

50

9%

La facilité à déposer votre dossier de demande d'aide

37

60

1%

L'adéquation de l'aide à vos besoins

30

69

10%

Le délai d'obtention de l'aide

28

65

7%

La qualité du service rendu par la collectivité

24

66

3%

La contrepartie éventuellement demandée en échange de l'aide

17

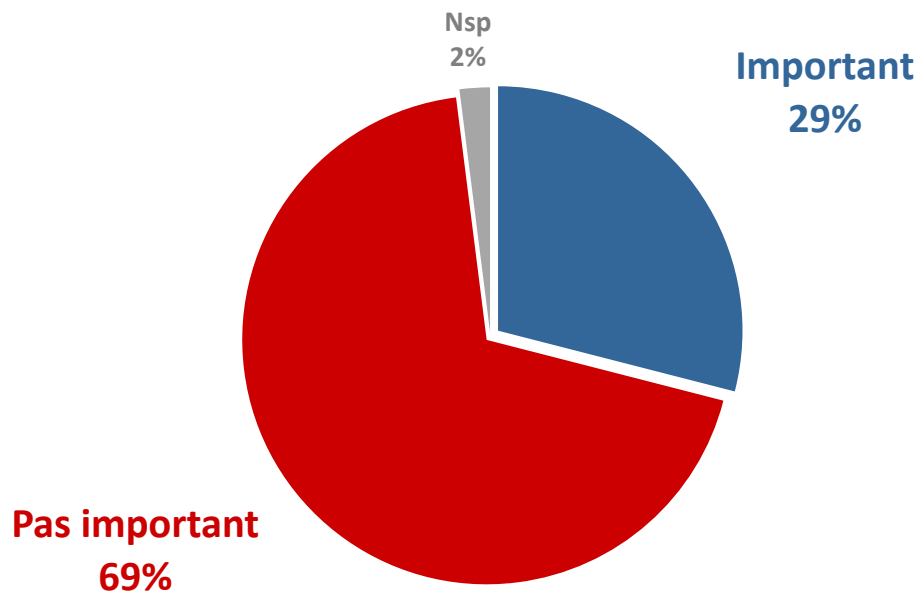
74

2%

QUESTION : Globalement, diriez-vous que les aides des collectivités territoriales reçues par votre entreprise au cours des trois dernières années ont eu sur son développement un impact... ?

Base : dirigeants ayant eu recours à au moins une aide des collectivités territoriales, soit 25% de l'échantillon.

Dirigeants d'entreprises
ayant eu recours à au
moins une aide des
collectivités

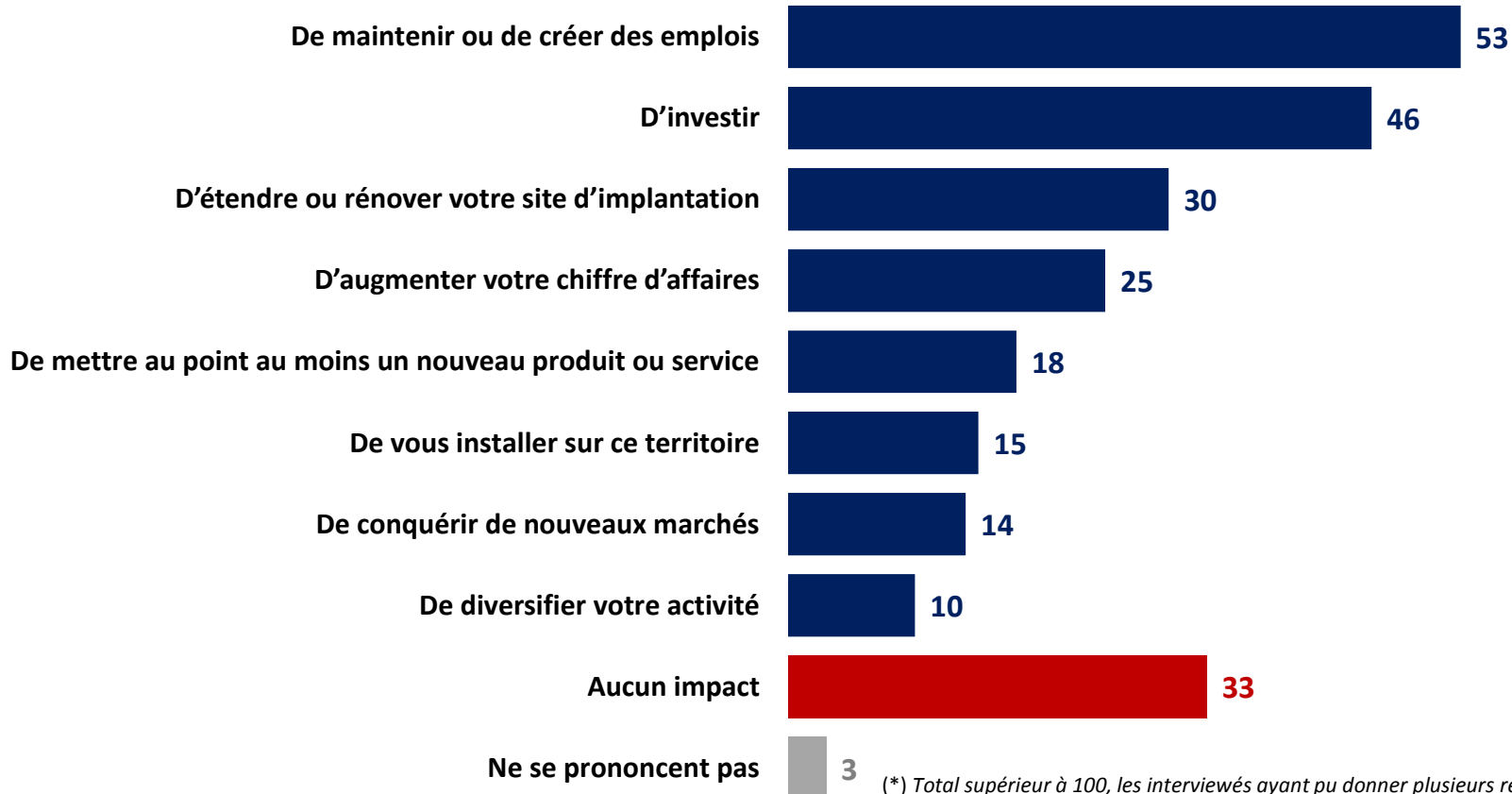


QUESTION : Les aides délivrées par les collectivités territoriales à votre entreprise au cours des trois dernières années vous ont-elles permis... ?

Base : dirigeants ayant eu recours à au moins une aide des collectivités territoriales, soit 25% de l'échantillon.

Dirigeants d'entreprises ayant eu recours à au moins une aide des collectivités

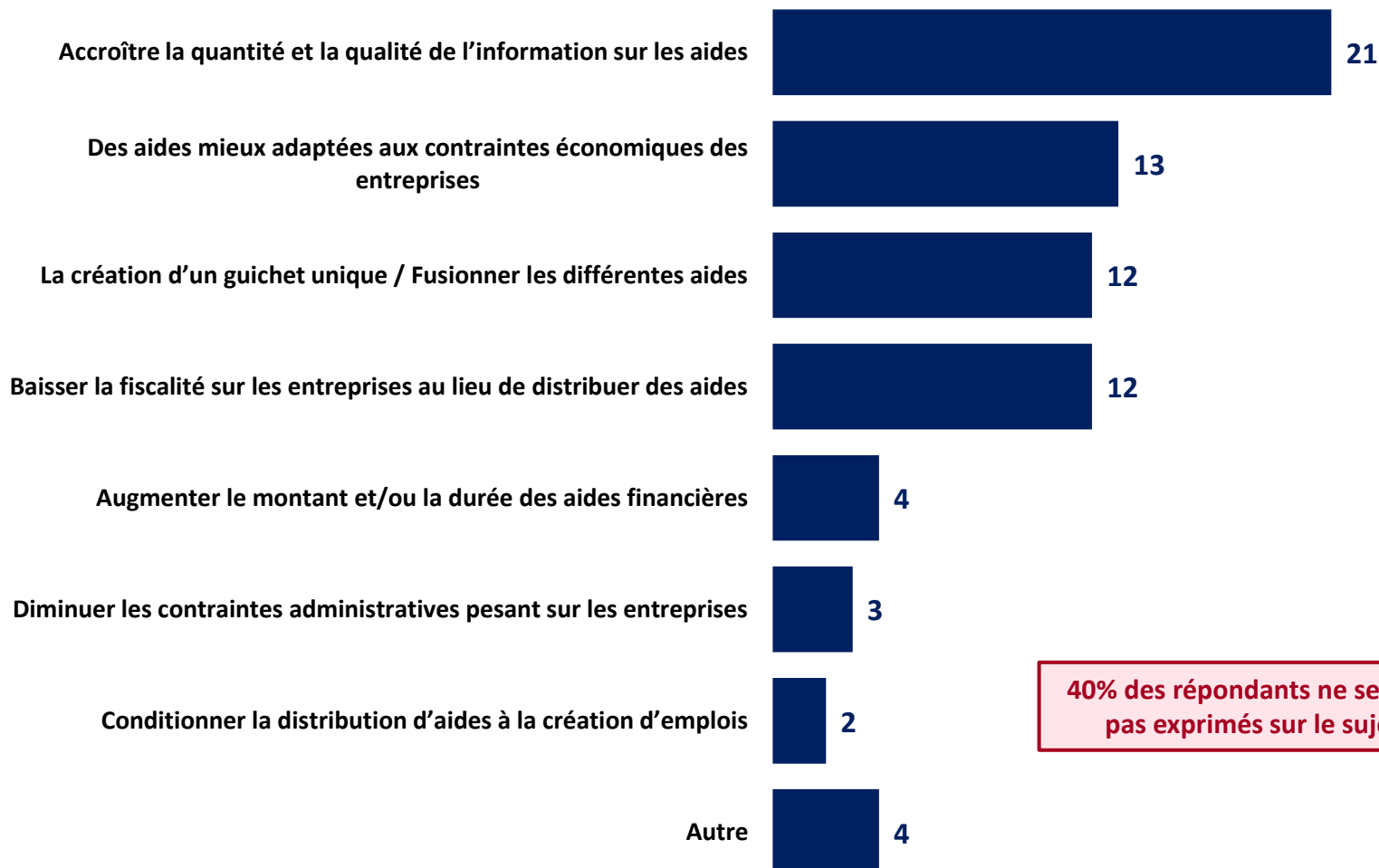
(Plusieurs réponses possibles)



E | **Les regards et attentes à l'égard des collectivités territoriales pour le développement local des ETI**

QUESTION : Pour finir, avez-vous des remarques, des besoins spécifiques ou des attentes à exprimer sur la manière dont les collectivités territoriales accueillent et soutiennent le développement des entreprises sur leur territoire ?

Question ouverte - réponses non suggérées



40% des répondants ne se sont pas exprimés sur le sujet

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses



Face à la méconnaissance des aides et à une impression de lourdeur administrative, les dirigeants ont exprimé **des attentes de proactivité, de simplification et de personnalisation.**

Donner une plus grande visibilité aux aides existantes et aider les entreprises à se repérer dans l'offre.

- Via la **centralisation de l'information** par un organisme de référence (que pourrait être la DIRECCTE ou la CCI).
- Via la mise en place d'un **site internet** dédié → A noter : ce site existe (<http://www.aides-entreprises.fr/>) mais il n'est pas connu / identifié.
- Via **des interlocuteurs dédiés et proactifs**, proposant / envoyant des informations ciblées aux dirigeants d'entreprise.

Simplifier et accélérer l'octroi des aides

- Les dirigeants d'ETI attendent une meilleure prise en compte de leurs impératifs et délais.
- La numérisation des dossiers peut également contribuer à la simplification administrative.

« Il faut trouver le moyen d'être plus efficace dans les dossiers à monter et le traitement des dossiers. Il ne faut pas compliquer les choses en termes relationnel. D'autant plus quand on descend en taille d'entreprise. Certains n'ont pas les moyens d'y consacrer du temps et des hommes » (DAF, Industrie, 2000 salariés, aide collectivité locale)

« Bien sûr que les collectivités locales pourraient faire bouger les choses. La subvention ce n'est qu'une carotte. Nous on n'est pas dans ce schéma-là. Le problème c'est qu'ils ont des services différents, l'urbain d'un côté, le développement économique de l'autre et ils ne travaillent pas ensemble. Ils n'ont pas de projet de fonctionnement cohérent. » (DAF, Industrie, 520 salariés, autre aide)

Affiner les critères d'attribution des aides

- Une analyse fine du tissu d'entreprises locales permettrait aux collectivités de déceler les besoins et demandes d'aides des ETI implantées sur le territoire et de mieux y répondre.
- A titre d'exemple, les dirigeants d'ETI souhaitent une meilleure prise en compte à l'avenir des enjeux :
 - De développement des entreprises déjà implantées (la priorité étant aujourd'hui donnée aux nouvelles implantations)
 - De soutien à la pérennisation des emplois existants (et pas seulement à la création d'emplois)
 - De développement de secteurs innovants ou de l'activité à l'international (et pas uniquement de subvention à des secteurs sinistrés)

1

Pour attirer les Entreprises de Taille Intermédiaire, les collectivités locales doivent avant tout valoriser le bassin de consommation, l'accessibilité en termes de transport et la présence d'une main d'œuvre qualifiée, conditions primordiales pour leur implantation. Toutefois, d'autres éléments liés à leur action peuvent être mis en exergue et constituent des atouts importants, notamment les télécommunications et le haut débit, le niveau des impôts locaux, les prix de l'immobilier et les facilités administratives offertes.

2

Le rôle des aides publiques apparaît à ce titre moins déterminant, seul un dirigeant sur deux s'y déclarant sensible. Cette moindre valorisation est liée d'une part à un déficit d'information sur les aides existantes, d'autre part à la perception d'une inadéquation des dispositifs existants aux besoins des chefs d'entreprise. Malgré cela, une majorité d'entre eux a eu recours à au moins une aide publique depuis trois ans, et un quart aux aides des collectivités.

3

La satisfaction à l'égard de ces aides est à renforcer, de même que leur efficacité. Certes, deux tiers des bénéficiaires estiment qu'elles ont répondu à leurs besoins, et notamment qu'elle ont contribué à maintenir ou créer des emplois et à leur permettre d'investir, mais un tiers en dressent un bilan négatif. Leur impact sur le développement des ETI en lui-même est nettement insuffisant, que ce soit en termes de chiffre d'affaires ou d'offre de produits ou services, avec 69% des dirigeants d'ETI qui au global considèrent que l'aide reçue n'a pas eu d'effet important sur leur croissance. Ce constat incite à une personnalisation plus forte des subventions ou mesures d'accompagnement de ces entreprises à fort potentiel et à davantage de proactivité à leur égard.